

Aide aux entreprises suite à la tempête de verglas : demande de réexamen

Veuillez envoyer le présent formulaire avec les documents à l'appui
à l'adresse suivante :

Programme d'aide aux entreprises suite à la tempête de verglas
C.P. 73038
Bureau de poste de la rue Wood
Toronto ON M4Y 1X4
ou par courriel à : DisasterAssistance@Ontario.ca

Réservé au bureau
Date de réception (aaaa/mm/jj)
N° de demande
N° de catastrophe

Numéro de la demande	Type de demande (cochez une seule case)
	☐ Petite entreprise ☐ Petite exploitation agricole ☐ Organisme sans but lucratif

1. Renseignements sur le demandeur

Nom de famille	Prénom
----------------	--------

Nom officiel de l'entreprise

Adresse postale			
Unité	Numéro	Rue	Case postale
Ville		Province	Code postal
N° de téléphone principal	N° de téléphone secondaire	Adresse courriel	

2. Motifs de la demande

Expliquez clairement les coûts dont vous demandez le réexamen et les motifs de votre demande.

Pour étayer votre demande, veuillez énumérer et joindre tous documents que vous n'aviez pas fournis avec votre demande initiale.
Vous devez fournir des documents supplémentaires pour que votre demande soit réexaminée.

3. Déclaration

Je déclare qu'à ma connaissance, les renseignements fournis dans la présente sont fidèles et exacts. J'autorise le ministère des Affaires municipales et du Logement à recueillir des renseignements, notamment des renseignements personnels, auprès de tiers aux fins du traitement de cette demande. J'autorise tout tiers à divulguer les renseignements pertinents au ministère des Affaires municipales et du Logement et à l'expert en sinistres du ministère pour le programme.

Signature

J'ai le pouvoir de présenter une demande de réexamen au nom de la petite entreprise, de la petite exploitation agricole ou de l'organisme sans but lucratif, selon le cas.

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Le ministère des Affaires municipales et du Logement recueille les renseignements personnels que contient ou qu'exige la présente demande en vertu du Programme d'aide aux entreprises suite à la tempête de verglas. Les renseignements sont recueillis et utilisés aux fins de ce programme, notamment pour : 1) l'examen des demandes de réexamen et 2) la vérification des renseignements fournis aux termes du programme. De plus, les renseignements peuvent servir à recouvrer des paiements effectués au titre du programme si le ministère établit que ces paiements n'étaient pas autorisés. Les **questions** concernant la collecte de renseignements peuvent être adressées au conseiller principal en gestion de l'information et en protection de la vie privée, ministère des Affaires municipales et du Logement, 17^e étage, 777, rue Bay, Toronto ON M7A 2J3.